

Foire aux questions – FAD

Techniques d'éducation spécialisée à temps partiel de soir

1. Coût de la formation

76,75 \$/ cours, les frais des manuels peuvent varier d'un cours à l'autre (maximum 100 \$/ cours, aucun achat de manuel pour certains cours). Il faut également prévoir des frais reliés aux certifications des formations APIC, RCR et PDSB (10 \$/ carte + manuel 10 \$).

Pour les détails : <https://www.cegepst.qc.ca/services/organisation-enseignement/droits-et-frais-de-toutes-natures/>

Comment vais-je pouvoir récupérer les manuels obligatoires pour les cours?

Nous acheminons, autant que possible, le tout directement à votre domicile par la poste.

2. Critères de sélection

Nous analysons les lettres de motivation et le curriculum vitae. Par la suite, nous vérifions le parcours scolaire. Notre souci premier est de rechercher les meilleurs profils TES.

*Il est de votre responsabilité de vérifier si les employeurs de votre région reconnaissent l'AEC en TES.

Quels cours pourraient être crédités si je travaille comme technicien(ne) en service de garde scolaire ou si j'ai déjà complété l'AEC/DEC en Techniques d'éducation à l'enfance?

Le cours « Développement de l'enfant » si vous avez réussi les cours « Développement de l'enfant 0 à 6 ans » et « Développement de l'enfant de 6 à 12 ans » ou un cours équivalent.

*Veuillez noter que d'autres cours pourraient être crédités, après l'analyse de votre dossier auprès de la conseillère pédagogique. Cette dernière sera uniquement complétée après votre admission au programme. Pour ce faire, vous aurez besoin des plans d'études des cours concernés.

3. Déroulement des cours à distance, travaux et devoirs

Quel est le déroulement des cours à distance?

Les cours à distance peuvent prendre différentes formes. Tout d'abord, il y a des cours en mode « synchrone ». Les étudiants doivent suivre ces derniers en temps réel de soir avec une application comme TEAMS ou ZOOM.

Il y a aussi des cours en mode “asynchrone” où l’étudiant complète des activités/projets/travaux au moment et au rythme qui lui convient. Dans ce cas, l’enseignant offre des plages de disponibilités pour accompagner et guider l’étudiant. La plupart des cours de la formation offrent simultanément ces deux modes d’enseignement.

Que dois-je avoir à la maison pour suivre cette formation?

Un ordinateur ou un portable muni d’une caméra et d’un micro, des écouteurs et une connexion internet de haut débit.

Le cégep offre gratuitement aux étudiants admis la suite Microsoft Office 365 avec la possibilité d’accéder, de télécharger et d’installer, sans frais, les logiciels de la suite Office 365 de Microsoft sur leurs appareils à la maison.

<https://www.cegepst.qc.ca/technologies-de-linformation/>

Pour débiter, notre équipe vous suggère des ressources pour connaître les bonnes pratiques en formation à distance (FAD).

<https://www.cegepst.qc.ca/services/services-daccompagnement/bar-bureau-des-apprentissages-et-ressources/>

Est-ce qu’il y a beaucoup de travaux à faire?

Chaque cours comprend une pondération. Par exemple pour le cours « Initiation à la profession » la pondération est de **2-1-2**, cela signifie qu’il y a 2 heures de théorie, 1 h de pratique et 2 h de travail ou étude à compléter à la maison. Vous pouvez vous référer au calendrier du programme.

Comment se déroulent les travaux d’équipe si la formation est à distance?

Plusieurs plateformes technologiques permettent aux étudiants de se rencontrer en sous-groupes. Cela permet la discussion et les échanges. L’enseignant supervise et anime les équipes de travail.

4. Formations APIC, PDSB et RCR

Quel est l’horaire de ces formations?

Ces formations sont offertes le samedi et le dimanche entre 8 h 30 et 17 h (2 jours consécutifs).

APIC : samedi et dimanche les 22 et 23 avril 2023 de 8 h 30 à 17 h

RCR : samedi et dimanche les 26 et 27 août 2023 de 8 h 30 à 17 h

PDSB : samedi et dimanche les 16 et 17 septembre 2023 de 8 h 30 à 17 h

Est-ce que je peux suivre ces formations par moi-même dans ma région?

Oui, conditionnellement à une analyse après votre admission officielle dans le programme. Les trois formations doivent avoir lieu obligatoirement avant le départ pour le stage 2. Elles doivent être identiques ou équivalentes à celles que nous offrons.

5. Stages

Est-ce que je peux faire mon stage dans ma région?

Les stages se déroulent dans votre région respective à distance.

Est-ce possible de concilier mon travail à temps plein avec les stages?

C'est possible, mais sachez que :

Pour le stage 1 : être disponible pour compléter 90 h dans un milieu et 15 h pour des rencontres durant une période de 14 semaines, soit du 14 février au 20 mai 2022.

Pour le stage 2 : être disponible pour compléter 295 h dans un milieu et 35 h pour des rencontres durant une période de 15 semaines, soit du 11 septembre au 22 décembre 2023.

Pour le stage 3 : être disponible pour compléter 450 h dans un milieu et 60 h pour des rencontres durant une période de 14 semaines, soit du 16 septembre au 20 décembre 2024.

Puis-je faire mes stages dans mon milieu de travail?

C'est possible, si celui-ci répond aux critères du Collège ainsi qu'avec l'approbation du coordonnateur de programme, pour l'un des 3 stages uniquement. De plus, les étudiants en stage doivent être jumelés avec un intervenant TES dans le milieu pouvant les superviser.

Si vous avez un service de garde en milieu familial, vous pouvez vérifier si vous êtes admissible auprès du service de la reconnaissance des acquis et des compétences du Cégep de Sorel-Tracy : <https://www.cegepst.qc.ca/adultes-entreprises/reconnaissance-des-acquis-des-competences-rac/>

Est-ce que je serai rémunéré pendant les stages?

Possibilité pour le stage 3 seulement si le milieu de stage s'engage par écrit que l'étudiant sera rémunéré durant son stage et qu'il sera évalué comme stagiaire et non comme employé durant la période du stage.

Si j'ai déjà effectué un stage avec une clientèle particulière, puis-je avoir des acquis?

Il y a une possibilité si c'est relié à un cours de stage déjà réussi, mais il faudra analyser la demande après votre admission officielle au programme. Par contre, si cela a été fait en lien avec de l'expérience de travail, alors il faudra reconnaître cette dernière via le service de la reconnaissance des acquis et des compétences de notre collègue :

<https://www.cegepst.qc.ca/adultes-entreprises/reconnaissance-des-acquis-des-competences-rac/>

6. Cheminement après la formation

Si j'ai déjà un DEC dans un autre domaine, est-ce que mon AEC en TES pourra être reconnu en DEC?

L'AEC du cégep Sorel-Tracy est particulière puisqu'elle offre les mêmes cours spécifiques

qu'au DEC en TES. La différence se situe au niveau des cours de base qui ne sont pas offerts à l'AEC (français, anglais, philosophie et conditionnement physique). Tout étudiant détenant déjà un DEC dans une autre discipline peut compléter à la fin de sa formation une demande d'analyse de dossier afin de convertir son AEC TES en DEC TES.

Est-ce que je peux faire mes cours de base après cette formation?

Ils peuvent être complétés à distance avec le service de la reconnaissance des acquis et des compétences du collège. Le tout se fait à votre rythme.

<https://www.cegepst.qc.ca/adultes-entreprises/reconnaissance-des-acquis-des-competences-rac/>

Est-ce que je peux être admise à l'université après cette AEC?

Chaque université possède ses propres critères de sélection. Il est préférable de soumettre cette question directement à un établissement universitaire.